



Votre hygiène est sous contrôle



## PROTOCOLE DE LUTTE CONTRE LES PUNAISES

## **1/ CONSTAT PAR L'HOTELIER OU RECLAMATION DU CLIENT, IL EST NECESSAIRE :**

- D'identifier aussi précisément que possible les zones infestées, et les maintenir fermées jusqu'à notre passage.
- D'enlever et isoler l'ensemble du linge (draps, couvertures, taies, alèses, serviettes, rideaux, voilages ...) dans des sacs plastiques fermés hermétiquement.
- De vider les placards et penderies,
- De vérifier et jeter les sacs des aspirateurs ayant servi au nettoyage de la chambre infestée, après les avoir fermés hermétiquement dans un sac plastique.
- De faire procéder au lavage de tout le linge à une température de 60°, seule température permettant l'élimination de la présence d'insectes. Ceci s'applique, bien entendu au linge acceptant cette température (draps, taies, alèses) sinon placer les vêtements qui ne supportent pas 60°C dans un congélateur dans un sac congélation. Le reste (couettes, rideaux, ...) sera traité dans la chambre.
- De passer toute la pièce au générateur de vapeur en insistant sur les coins et recoins propices
- De vérifier la lingerie et les chariots pour voir si ceux-ci n'ont pas été contaminés. Si présence de punaises sur le chariot, le laisser dans la chambre à traiter.
- De contrôler toutes les chambres de l'étage concerné.
- De vérifier s'il y a eu transfert de literie (lits d'appoint, oreillers etc.)
- Vérifier s'il n'y a pas de nids d'oiseaux à proximité (les faire enlever)
- D'appeler notre société pour intervention.

## **2/ AVANT L'INTERVENTION DE NOTRE ENTREPRISE IL EST NECESSAIRE DE :**

- Condamner la ou les chambres infestées
- Condamner les bouches d'aération et de ventilation
- Poser un adhésif sur les bas de portes, dans l'attente de l'intervention de l'entreprise. (pour les chambres infestées)
- Décaler la tête de lit, positionner le lit à la verticale et de dévisser les pieds

### **3/ NOTRE INTERVENTION**

- S'assurer que les chambres soient libres
- Contrôler que les travaux de préparation au traitement ont été bien effectués
- Demander la confirmation que la literie a bien été envoyée pour nettoyage
- Faire une inspection des lieux propices à la nidification des punaises
- Faire un traitement à la vapeur si celui-ci n'a pas été effectué par le client
- Traitement des surfaces par pulvérisation d'un insecticide approprié (dont la fiche de sécurité vous sera remise) sur les coffres de lit
- Traitement par pulvérisation des jonctions mur/sols
- Traitement par pulvérisation des vides derrière les penderies, derrière les miroirs dans la mesure de leur accessibilité
- Traitement par pulvérisation des jonctions moquette/caissons
- Traitement par pulvérisation des bandeaux décoratifs et rideaux
- Traitement par pulvérisation des pieds et arrière des têtes de lit
- Bien vérifier les joints décollés des revêtements muraux et traitement si nécessaire
- Traitement par pulvérisation des matelas et planches de lit,
  - Même traitement sur les chambre se trouvant à droite, à gauche, au-dessus et en-dessous de la chambre infestée.
  - Traitement du couloir ou la totalité de l'étage selon le niveau d'infestation
  - Traitement de la lingerie
  - Traitement du vestiaire du personnel de la société gérante mandataire

**△ Conseil :** Si vous avez besoin de délocaliser un client, il faut également traiter sa nouvelle chambre (attention à déloger le client si possible dans le même couloir ou le même étage)

En cas de traitement complet d'un étage, intervenir dans les gaines techniques de l'étage ainsi que les différentes pièces de stockage.

#### **4/ APRES NOTRE INTERVENTION, IL EST NECESSAIRE DE :**

- Vérifier l'étanchéité de tous les passages de câbles et en particulier ceux circulant dans des goulottes derrière les coffres de lits, des meubles et placards
- Vérifier les jonctions murs/sols en moquette et les recoller si nécessaire
- Ne pas nettoyer la moquette avant 48 heures, afin d'augmenter le temps d'activité du produit
- Réinstaller le lit et revisser les pieds
- Remplacer si nécessaire la literie (y compris les matelas)

Après l'intervention, la chambre peut être relouée 24h00 après le traitement, en fonction du degré d'infestation qui conditionne le produit à utiliser, et après le nettoyage de la chambre, ventilation comprise. Toutefois nous préconisons d'attendre 48h00.

#### **5/ 2 NOUVELLES INTERVENTIONS PAR NOTRE ENTREPRISE, DE 10 à 15 JOURS D'INTERVALLE :**

- Vérifier la literie
- Contrôler les têtes de lits, les rideaux et voilages
- Vérifier la fixation de la moquette au sol, sur les plinthes et le caisson de lit
- Nouveau traitement suivant le chap.3

#### **6/ SUIVI ET TRACABILITE DES INTERVENTIONS**

- A chaque intervention, une fiche d'intervention sera présentée et devra être visée par l'hôtelier et notre société
- Cette fiche devra être conservée par l'hôtelier afin de les présenter le cas échéant aux autorités sanitaires (DDASS, etc.)
- Noter dans le classeur technique le numéro des chambres traitées ainsi que la date et le nom de l'intervenant de notre entreprise ayant effectué le traitement.